

*Question présentée par le député :*

*M. Patrick Lussi*

*Date de dépôt : 15 avril 2015*

## **Question écrite urgente**

**Perte de 30 milliards de la BNS au premier trimestre 2015. Comment Genève se prépare-t-il à une suspension du dividende ?**

Dans son rapport intermédiaire au 31 mars 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a annoncé avoir enregistré une perte de 30 milliards de francs au premier trimestre 2015. Plus précisément, une perte de 29,3 milliards de francs a découlé des positions en monnaies étrangères. Le stock d'or a quant à lui généré une moins-value de 1 milliard de francs.

La BNS distribue  $\frac{2}{3}$  de son bénéfice aux cantons. Son bénéfice consiste en la part du résultat de l'exercice qui subsiste après l'attribution à la provision pour réserves monétaires. Suite aux très bons résultats de 2014, Genève avait perçu 76,9 millions de francs de dividende.

Trop souvent, les cantons considèrent le versement annuel de la BNS comme allant de soi et son absence est susceptible de faire basculer vers le rouge leurs comptes. En moyenne, 2% du budget des cantons dépend du versement de ce dividende.

Ma question est la suivante :

***Comment notre canton se prépare-t-il à la suspension éventuelle du versement du dividende de la BNS résultant d'un mauvais exercice 2015 ?***